

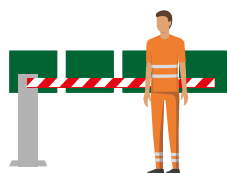
**DÉJÀ EN PLACE DEPUIS 2015, POUR LES PROFESSIONNELS, LE PASS DÉCHETS SE GÉNÉRALISE À L'ENSEMBLE DES USAGERS DU SIMER.**

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les particuliers comme les professionnels devront **obligatoirement** présenter leur **PASS déchets** pour accéder aux déchèteries du SIMER.

Toutes les **déchèteries** sont accessibles aux professionnels équipés d'un PASS déchets du lundi au vendredi. Ce dernier doit être présenté systématiquement aux agents de déchèterie.

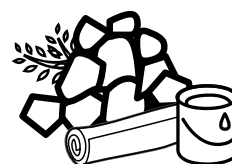
## UN PASS DÉCHETS MULTI-SERVICES

Si vous possédez déjà une carte elle reste active inutile de la changer, sinon commandez le nouveau PASS déchets 2018 ! Avec le PASS déchets, les professionnels bénéficient de l'ensemble des services décrits ci-dessous :



### ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

Présenté dès votre arrivée au gardien ou à la barrière d'accès pour déclencher son ouverture (l'accès des professionnels est interdit le samedi).



### ENREGISTREMENT DES APPORTS

Le PASS déchets permet au gardien de déchèterie d'enregistrer les apports et les volumes de déchets déposés.



### FACTURATION ADAPTÉE

Grâce aux données enregistrées sur le PASS déchets, une facture mensuelle correspondant à vos dépôts pourra être établie.



### RETRAIT DES SACS

Le PASS déchets vous permet d'obtenir vos sacs lorsque vous vous acquittez de la redevance.

## COMMANDER VOTRE PASS DÉCHETS

**NOUVEAU ! COMMANDEZ-LE EN LIGNE !**



➔ Connectez-vous sur  
[www.simer86.fr/gestion-des-dechets/pass-dechets](http://www.simer86.fr/gestion-des-dechets/pass-dechets)  
et en remplissant le formulaire en ligne  
C'est simple et rapide !

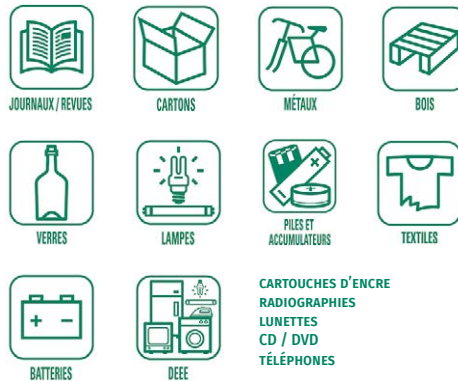
➔ Contactez-nous au 05 49 91 99 61

# LES TARIFS 2018

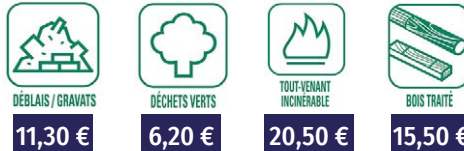
Avec le PASS déchets, nous vous adressons une facturation en fonction :

TYPE DE SITUATION	FACTURATION
→ vous payez la redevance	uniquement les dépôts payants
→ vous ne payez pas la redevance et vous êtes sur le territoire SIMER	forfait annuel 45,50€ HT + les dépôts payants
→ vous ne payez pas la redevance et vous n'êtes pas sur le territoire SIMER	forfait 5€ HT / passage + les dépôts payants

## Les dépôts gratuits :



## Les dépôts payants (en € HT/m<sup>3</sup>) :

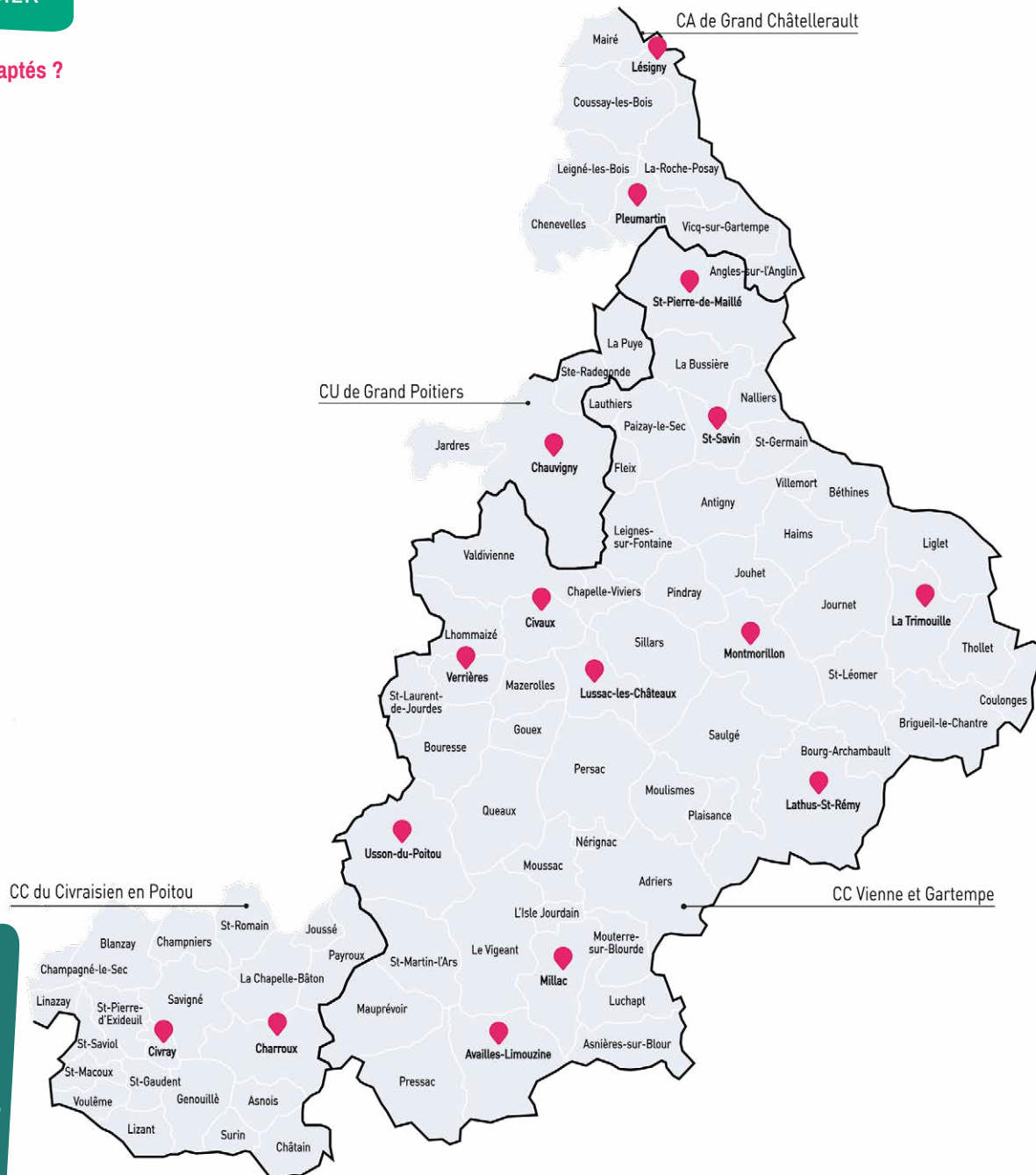


## BON À SAVOIR

- ➔ 1 PASS déchets = 1 n° d'immatriculation
- ➔ Vous pouvez commander des PASS déchets supplémentaires pour votre entreprise (4 maximum).
- ➔ En cas de perte ou de vol, le nouveau PASS déchets sera facturé 5€ H.T.
- ➔ Si vous cessez votre activité, pensez à prévenir le SIMER pour clôturer votre compte.

## LES DÉCHÈTERIES DU SIMER

Focus sur les gardes corps adaptés ?



SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS

ECO-PÔLE - LA POUDRERIE 86320 SILLARS

WWW.SIMER86.FR

05 49 91 96 42



Directeur de la publication : Ernest COLIN, Président du SIMER  
 Rédaction : SIMER  
 Conception & Réalisation : SIMER  
 Crédits photos : SIMER  
 Imprimé par Delezenne (62)